



Étude & Documents

**Essai d'analyse
de la répartition géographique
des salariés de l'Assurance
sur le territoire national**

*La Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA)
et le Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA)
ont créé une association, régie par la loi du 1er juillet 1901, dénommée*



Par ses travaux d'analyse et ses préconisations, l'Observatoire a pour objet d'apporter son concours à l'identification des facteurs qui risquent d'affecter les métiers de l'assurance et particulièrement des conséquences qui en découlent pour les qualifications et les besoins de formation.

L'Observatoire constitue une base de données sociales sur l'état des ressources humaines de la profession, afin de mieux cerner, à partir d'enquêtes :

- . les besoins des entreprises en matière de compétences et de formation,*
- . les facteurs économiques et organisationnels susceptibles d'influer sur ces besoins,*
- . les pratiques de gestion des ressources humaines.*

Il organise et anime des rencontres d'experts sur des thèmes spécifiques en lien avec la problématique d'évolution des métiers.

Il vérifie périodiquement auprès des utilisateurs, la qualité et la pertinence de ses travaux.

L'Observatoire met ses études à la disposition des sociétés d'assurances, des organisations d'employeurs et de salariés, ainsi que des organismes professionnels intervenant dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'enseignement.

Introduction

ESSAI D'ANALYSE DE LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SALARIÉS DE L'ASSURANCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.

La Loi du 4 mai 2004 reprenant les dispositions de l'Accord interprofessionnel du 20 septembre 2003 sur la formation tout au long de la vie, développe une logique de branche professionnelle.

Pour une profession comme celle des Assurances, la dimension territoriale ne s'était pas imposée avec acuité à la réflexion jusqu'à ce jour, compte tenu de la prédominance de l'emploi en Ile-de-France et de la répartition majoritaire de la population dans très peu de bassins d'emplois.

Et pourtant, en matière de formation, la prise en compte de l'échelon territorial dans la mise en œuvre des dispositifs de formation ne peut être éludée. La Loi sur la décentralisation tend à mettre les territoires, notamment les régions, au centre du dispositif emploi - formation. Les partenaires sociaux de la profession l'ont d'ailleurs expressément pris en compte dans l'Accord signé le 14 octobre 2004 dans son Article 7 (voir page suivante).

Dans le cadre des missions renforcées qui sont attribuées à l'Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance, il nous a semblé pertinent d'aborder dès cette année, les premiers éléments contributifs à une réflexion sur ce thème.

La première étape consiste donc à dresser une photographie de la répartition territoriale des salariés de l'assurance, notamment avec une ventilation entre administratifs et commerciaux, en y ajoutant des éléments dynamiques entre 1998 et 2003.

Gérard Lobjeois
Secrétaire Général

Norbert Girard
Chargé de Mission

avec la participation de :
Nicolas Dépret et Nathalie Orlach
Chargés d'études Statistiques

Paris, le 9 décembre 2004

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT PAR LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE

ACCORD NATIONAL DU 14 OCTOBRE 2004

***ARTICLE 7 - L'ACTION DE LA PROFESSION AU PLAN REGIONAL**

"L'élargissement des compétences des régions en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage est davantage pris en compte dans les réflexions et travaux menés en matière de formation professionnelle. Les particularités du secteur, à savoir la concentration importante des effectifs en Ile-de-France, expliquent que la branche ne soit pas formellement représentée dans les autres régions.

Les actions visant au développement des différentes voies de formation professionnelle initiale et continue au plan régional ou interrégional font l'objet d'un examen annuel par les CPNFPE. Ces commissions examinent également les projets d'actions de la branche auprès des conseils régionaux, ainsi que le cadre des missions qui pourraient en conséquence être confiées à Opcassur pour la préparation de ces actions.*

Dans cet objet, les CPNFPE disposent des résultats d'enquêtes menées par les organisations d'employeurs ou des organismes appartenant ou non à la profession, et comportant des données relatives à l'emploi et la formation professionnelle au niveau régional. Elles formulent des demandes, des propositions et recommandations à l'attention de l'Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance, afin de compléter les résultats d'enquêtes existant par des analyses spécifiques sur ce thème."*

Sommaire

INTRODUCTION.

Essai d'analyse de la répartition géographique des salariés de l'assurance sur le territoire national **p. 1**

A. Répartition géographique des salariés de l'assurance au 31/12/2003 **p.4**

- a) de la population totale **p.4**
- b) de la population administrative (au sens de la CCN 1992) **p.6**
- c) de la population commerciale (commerciaux salariés - conventions collectives PSB - EI - CCNI) **p.8**

B. Evolution de la répartition géographique de la population de l'assurance de 1998 à 2003 **p.10**

- a) de la population totale **p.10**
- b) des effectifs administratifs **p.11**
- c) des effectifs commerciaux **p.11**

C. Répartition géographique des nouveaux entrants administratifs **p.12**

- a) répartition au 31/12/2003 **p.12**
- b) évolution de 1998 à 2003 **p.14**

D. Analyse du cas particulier de la région Ile de France **p.15**

E. Quelques pistes de réflexion pour poursuivre l'analyse territoriale **p.17**
Annexe - cahier statistique complémentaire **p.19**

Dans cette étude, nous allons donc porter un regard particulier sur la ventilation géographique des salariés travaillant dans les sociétés d'assurances dépendant de la FFSA ou du GEMA.

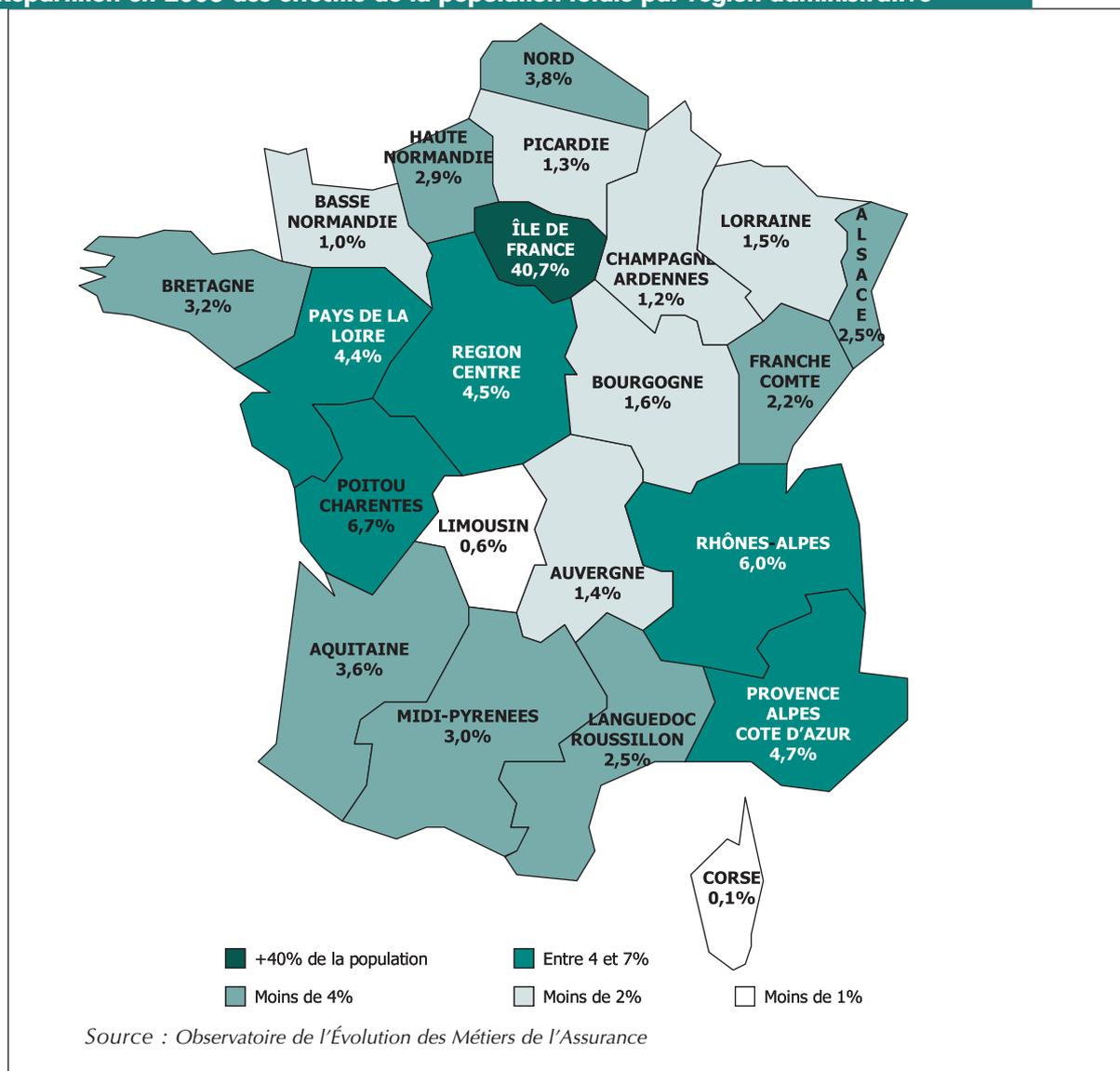
Rappelons qu'au 31/12/2003 les effectifs, Groupama compris, représentaient 138 500 salariés.

A. Répartition géographique des salariés de l'assurance au 31/12/2003

a) De la population totale

La ventilation de cette population se répartit (au sens des régions administratives) sur la base de 59,4% des salariés en province, soit 82 200 personnes, et 40,7% en Ile de France soit 56 300 personnes.

Répartition en 2003 des effectifs de la population totale par région administrative



Répartition en 2003 des effectifs de la population totale pour les 25 premiers départements

Départements	Effectifs	%	Effectifs cumulés	% cumulés
75 PARIS	24 099	17,4 %	24 099	17,4 %
92 HAUTS-DE-SEINE	20 143	14,5 %	44 242	31,9 %
79 DEUX-SEVRES	7 894	5,7 %	52 136	37,6 %
93 SEINE-SAINT-DENIS	5 004	3,6 %	57 140	41,3 %
69 RHONE	4 445	3,2 %	61 585	44,5 %
59 NORD	4 096	3,0 %	65 681	47,4 %
72 SARTHE	4 019	2,9 %	69 700	50,3 %
13 BOUCHES-DU-RHONE	3 605	2,6 %	73 305	52,9 %
76 SEINE-MARITIME	3 238	2,3 %	76 543	55,3 %
33 GIRONDE	3 073	2,2 %	79 616	57,5 %
67 BAS-RHIN	2 810	2,0 %	82 426	59,5 %
94 VAL-DE-MARNE	2 347	1,7 %	84 773	61,2 %
31 HAUTE-GARONNE	2 343	1,7 %	87 116	62,9 %
34 HERAULT	2 121	1,5 %	89 237	64,4 %
44 LOIRE-ATLANTIQUE	2 097	1,5 %	91 334	66,0 %
35 ILLE-ET-VILAINE	2 024	1,5 %	93 358	67,4 %
78 YVELINES	1 956	1,4 %	95 314	68,8 %
45 LOIRET	1 802	1,3 %	97 116	70,1 %
28 EURE-ET-LOIR	1 588	1,2 %	98 704	71,3 %
49 MAINE-ET-LOIRE	1 560	1,1 %	100 264	72,4 %
83 VAR	1 278	0,9 %	101 542	73,3 %
37 INDRE-ET-LOIRE	1 229	0,9 %	102 770	74,2 %
62 PAS-DE-CALAIS	1 215	0,9 %	103 985	75,1 %
21 COTE-D'OR	1 213	0,9 %	105 197	76,0 %
29 FINISTERE	1 209	0,9 %	106 406	76,8 %

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

Les 25 premiers départements ci-dessus représentent 77% de la population totale. En ce qui concerne les départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion), ils représentent dans leur ensemble 0,5% de la population totale et se situent en dessous de la moyenne générale.

b) De la population administrative (au sens de la CCN de 1992*)

L'analyse de la population totale à travers une ventilation entre administratifs et commerciaux, permet de constater que les résultats statistiques au 31/12/2003 cachent de fortes variations inter départementales. Celles-ci sont d'ailleurs confirmées à travers l'analyse de leur évolution entre 1998 et 2003.

Le tableau ci-après montre que la répartition des emplois administratifs des 25 premiers départements ne diffère pas fondamentalement de celle de la population totale. Ils représentent d'ailleurs à eux seuls 80,7% du total de la population administrative, et reflètent la concentration des sièges sociaux soit à Paris et dans l'Île-de-France pour les sociétés de l'économie marchande, soit dans les Deux-Sèvres pour les mutuelles sans intermédiaire.

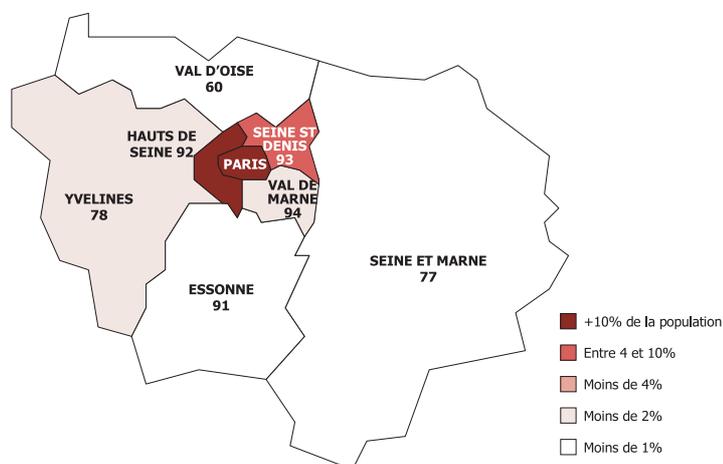
Répartition géographique des salariés de l'assurance

Répartition en 2003 des effectifs administratifs pour les 25 premiers départements

Départements	Effectifs	%	Effectifs cumulés	% cumulé
75 PARIS	22 923	19,4%	22 923	19,4%
92 HAUTS-DE-SEINE	19 411	16,4%	42 334	35,9%
79 DEUX-SEVRES	7 686	6,5%	50 020	42,4%
93 SEINE-SAINT-DENIS	4 794	4,1%	54 814	46,4%
72 SARTHE	3 757	3,2%	58 571	49,6%
69 RHONE	3 665	3,1%	62 236	52,7%
59 NORD	3 313	2,8%	65 549	55,5%
76 SEINE-MARITIME	2 809	2,4%	68 358	57,9%
13 BOUCHES-DU-RHONE	2 788	2,4%	71 147	60,3%
33 GIRONDE	2 425	2,1%	73 572	62,3%
67 BAS-RHIN	2 358	2,0%	75 930	64,3%
94 VAL-DE-MARNE	2 054	1,7%	77 984	66,1%
31 HAUTE-GARONNE	1 790	1,5%	79 774	67,6%
34 HERAULT	1 763	1,5%	81 537	69,1%
35 ILLE-ET-VILAINE	1 689	1,4%	83 226	70,5%
44 LOIRE-ATLANTIQUE	1 620	1,4%	84 846	71,9%
45 LOIRET	1 568	1,3%	86 414	73,2%
78 YVELINES	1 561	1,3%	87 974	74,5%
28 EURE-ET-LOIR	1 461	1,2%	89 436	75,8%
49 MAINE-ET-LOIRE	1 246	1,1%	90 681	76,8%
29 FINISTERE	971	0,8%	91 652	77,6%
37 INDRE-ET-LOIRE	948	0,8%	92 600	78,4%
21 COTE-D'OR	947	0,8%	93 547	79,2%
83 VAR	926	0,8%	94 473	80,0%
62 PAS-DE-CALAIS	806	0,7%	95 279	80,7%
95 VAL-D'OISE	778	0,7%	96 057	81,4%

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

Dans cette répartition, l'Ile-de-France représente 44,6 % avec : Paris (19,4%), les Hauts de Seine (16,4%), la Seine Saint Denis (4,1%), le Val de Marne (1,7%), les Yvelines (1,3%), le Val d'Oise (0,7%), l'Essonne (0,5%), la Seine-et-Marne (0,5%).

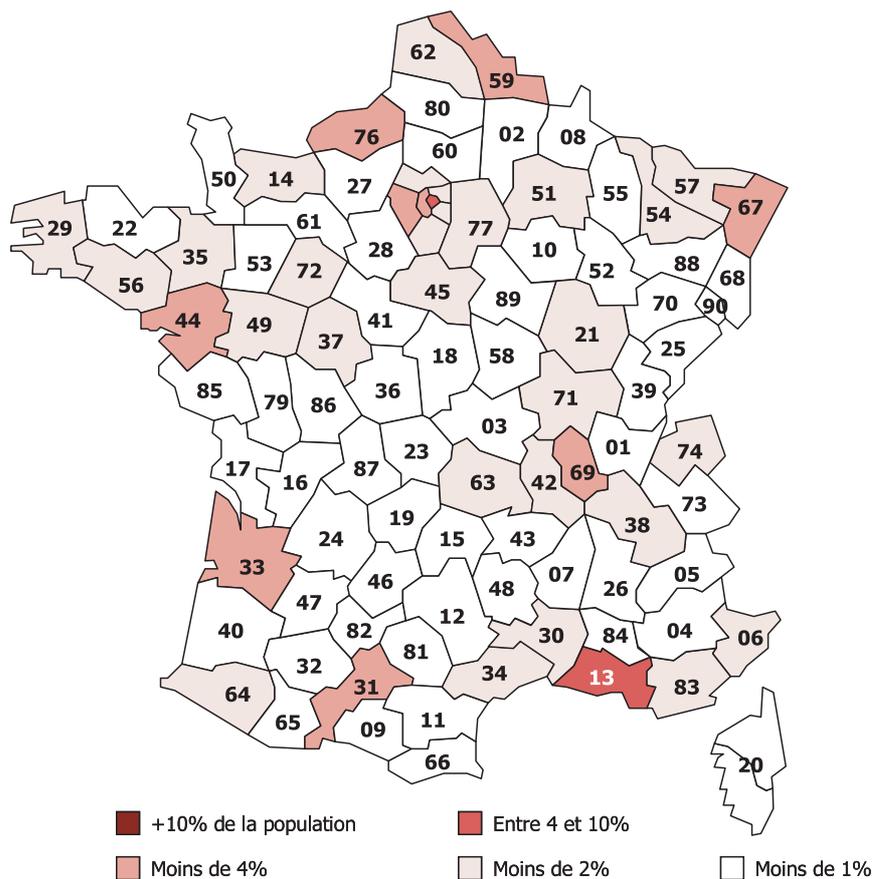


Cinq des départements de l'Ile de France, sur les huit qui composent cette région, se situent dans la liste des 25 premiers départements en effectifs.

c) De la population commerciale (commerciaux de réseaux salariés en fonction des conventions collectives PSB - EI - CCNI)

Nous publions ci-après la répartition des salariés commissionnés -cadres et non cadres- ressortissant des conventions collectives spécifiques, pour l'ensemble des départements.

Répartition en 2003 des effectifs commerciaux par département



A l'exception de 11 départements dont le poids relatif est supérieur ou égal à 2%, on constate une répartition quasiment homogène des salariés dépendant des réseaux commissionnés sur l'ensemble du territoire. Cette homogénéité reflète la nécessité d'un maillage territorial tenant compte de la répartition de la population française. Il serait d'ailleurs intéressant dans une démarche ultérieure de regarder s'il y a corrélation entre le poids des réseaux salariés et celui de la population active et/ou totale dans chaque département.

Pour aller plus loin dans cette logique, il conviendrait de voir, compte tenu des activités essentiellement à dominante assurance Vie de ces réseaux, s'il existe un lien avec le PIB départemental.

Cette répartition est d'ailleurs beaucoup plus étale que celle des administratifs, compte tenu de la nécessité de la présence sur le terrain face au client. On peut d'ailleurs remarquer, que si, en ce qui concerne les administratifs, les deux premiers départements représentent 35,9%, pour les commerciaux, ils ne représentent que 9,7% de la population totale. Pour atteindre le même chiffre, il faut prendre en compte, comme nous l'avons déjà précisé, onze départements.

Répartition géographique des salariés de l'assurance

Bien évidemment, se limiter à une analyse statutaire des salariés commerciaux commissionnés découlant des conventions spécifiques, ne correspond nullement à la réalité des activités commerciales des sociétés d'assurances puisque, par définition, cette approche exclut les sous familles commerciales de salariés "assis" (vente au guichet, vente par téléphone, etc), modes de distribution majoritaires ou quasiment exclusifs dans les mutuelles sans intermédiaire.

En synthèse, on constate que le rôle du territoire n'a pas les mêmes effets "stratégiques" selon que l'on analyse la population administrative ou commerciale.

En ce qui concerne la population administrative, on peut noter que sa localisation géographique relève d'une importance moindre du fait que le principal de son activité est orienté sur de la gestion au sens large (incluant les activités support). En revanche, pour la population commerciale en contact direct avec le client final, il est important que cette population "assise" ou "debout" soit suffisamment représentée sur l'ensemble du territoire au plus près des besoins. Dans le premier cas, le contact avec le client s'effectue à distance (courrier, e-mail, téléphone) ; dans le second cas il s'établit le plus souvent en face à face via des salariés itinérants ou des bureaux locaux. Le maillage du territoire peut se révéler décisif en matière concurrentielle.

B. Evolution de la répartition géographique de la population de l'assurance de 1998 à 2003

Dans la comparaison chronologique des populations de 1998 à 2003, nous effectuons un travail d'analyse qui prend en compte dans l'activité commerciale, l'ensemble des sous-familles telles que définies dans le Roma, qu'elles soient "assises" ou "debout".

a) De la population totale

Evolution de la répartition IDF/Province de la population de l'assurance de 1998 à 2003

	1998	1999	2000	2001	2002*	2003*
Population totale	117 300	117 000	118 400	121 000	139 300	138 500
% Île de France	44,7%	45,3%	45,5%	45,4%	40,5%	40,6%
% Province	55,3%	54,7%	54,5%	54,6%	59,5%	59,4%
Effectifs Île de France	52 500	53 000	53 900	54 900	56 400	56 300
Effectifs Province	64 800	64 000	64 500	66 100	82 900	82 200

* avec Groupama

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

En ce qui concerne l'analyse de la population totale (administratifs et commerciaux), la ventilation entre l'Île de France et la province montre un accroissement des salariés de province qui passe de 55,3% en 1998 à 59,4% en 2003 (Groupama compris).

En Île de France la représentation des salariés a donc baissé d'environ 10%, passant de 44,7% en 1998 à 40,6% en 2003. La modification de l'assiette en 2002 et en 2003, avec l'incorporation des salariés de Groupama, compte tenu du caractère massivement provincial de cette entreprise, a entraîné un accroissement mécanique de la part de la population provinciale. En effet, cette entreprise a une répartition plus homogène sur l'ensemble du territoire.

En réalité, ce constat correspond aux embauches massives, liées à la transformation des back-offices en front-offices, à travers en particulier la création de plates-formes commerciales, correspondant d'ailleurs à la majorité des embauches depuis 2000, et cela principalement en province, notamment dans les mutuelles sans intermédiaire.

En ce qui concerne les commerciaux eux-mêmes, les embauches en activité "assise" (guichets ou plates-formes), ont largement compensé la diminution des effectifs des réseaux salariés "debout" dans des postes à dominante provinciale.

Evolution de la répartition géographique

b) Des effectifs administratifs

Evolution de la répartition IDF / Province de la population administrative de 1998 à 2003

		1998	1999	2000	2001	2002*	2003*
Population totale		117 300	117 000	118 400	121 000	139 300	138 500
CCN ADMINISTRATIVES	Effectifs	94 300	95 100	97 000	99 400	118 700	118 600
	% Île de France	51,7%	51,9%	52,1%	51,6%	44,8%	44,6%
	% Province	48,3%	48,1%	47,9%	48,5%	55,2%	55,4%
	Effectifs Île de France	48 800	49 300	50 600	51 200	53 100	52 900
	Effectifs Province	45 500	45 800	46 400	48 200	65 600	65 700

* avec Groupama

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

Comme le montre ce tableau, l'analyse de l'évolution de la population administrative reflète les évolutions constatées de la population totale.

Une analyse par région ou par département confirmerait, en ce qui concerne les administratifs, le caractère limité des bassins d'emplois et leur concentration entre l'Ile de France et la région Niortaise.

Les mouvements intervenant dans les autres départements tiennent plus, soit à des variations plus ou moins importantes en pourcentage mais relatives en volume d'emplois, soit à l'historique, ou à des spécificités propres à quelques entreprises ayant des caractéristiques locales particulières et à leur développement régional.

c) Des effectifs commerciaux

Evolution de la répartition IDF / Province de la population commerciale de 1998 à 2003

		1998	1999	2000	2001	2002*	2003*
Population totale		117 300	117 000	118 400	121 000	139 300	138 500
FAMILLE COMMERCIALE	Effectifs	37 100	36 100	36 900	37 200	44 200	43 900
	% Île de France	19,6%	20,0%	20,1%	21,0%	17,3%	17,1%
	% Province	80,4%	80,0%	79,9%	79,0%	82,7%	82,9%
SOUS-FAMILLES * D02, D05, D06, D07	Effectifs	24 700	23 400	22 600	22 200	22 900	21 700
	% Île de France	17,4%	18,3%	17,9%	18,4%	17,7%	17,5%
	% Province	82,6%	81,7%	82,1%	81,6%	82,3%	82,5%

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

* avec Groupama

Le tableau ci-dessus montre l'évolution de la famille commerciale, ensemble des sous-familles "assises" et "debout" d'une part, et uniquement commissionnées d'autre part.

On retrouve les mêmes caractéristiques que pour la population totale en ce qui concerne l'accroissement de la répartition provinciale de la famille commerciale, prise dans sa globalité. Mais pour les réseaux commissionnés "debout", s'il y a une apparence de stabilité dans la répartition Ile de France / Province, elle cache en réalité une diminution globale des effectifs doublée simultanément, d'une diminution des EB/EI non cadres au profit d'une augmentation des inspecteurs commerciaux cadres commissionnés, en animation vente, agences et courtage.

* D02 (ventes des contrats dans un réseau salarié) - D05 (vente hors guichet et gestion polyvalente)

D06 (animation ou gestion de guichets, agences générales ou cabinets de courtage)

D07 (encadrement d'un réseau salarié)

C. Répartition géographique des nouveaux entrants administratifs

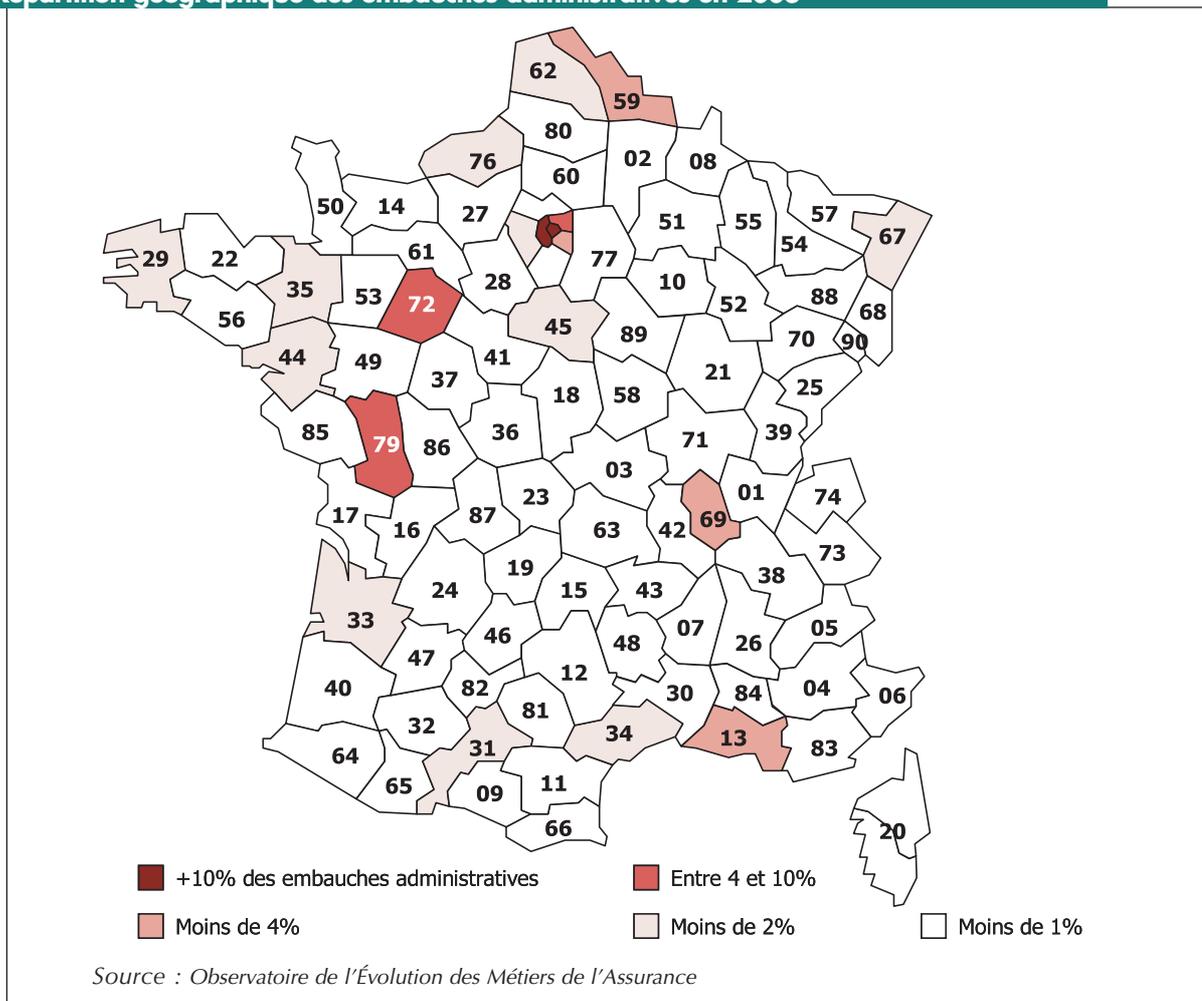
Dans ce chapitre, nous allons porter un regard sur la localisation géographique des recrutements effectués par les entreprises de la FFSA ou du GEMA.

Cette analyse peut permettre de voir s'il existe des mouvements entre bassins d'emplois ou à l'intérieur de ceux-ci et d'engager une éventuelle réflexion entre lieux de formation et lieux d'embauche.

a) Répartition au 31/12/2003

En ce qui concerne l'analyse des nouveaux entrants, nous n'avons pris en compte que les salariés ressortissant des Conventions Collectives Nationales de 1992 à l'exclusion des PSB / EI et CCNI compte tenu du turn-over important de ces derniers. Une enquête particulière sera effectuée dans le cadre d'une étude sur les commerciaux que nous publierons à l'horizon 2006.

Répartition géographique des embauches administratives en 2003



En 2003, les 25 premiers départements qui embauchent le plus, représentent 83,9% des recrutements administratifs, et se répartissent comme indiqués ci-dessous.

Répartition géographique des nouveaux entrants administratifs

Répartition des 25 départements ayant le plus recruté en 2003

Départements	Effectifs	%	Effectifs Cumulés	% cumulés
75 PARIS	1 753	22,8%	1 753	22,8%
92 HAUTS-DE-SEINE	1 236	16,1%	2 989	38,9%
79 DEUX-SEVRES	444	5,8%	3 433	44,7%
72 SARTHE	369	4,8%	3 802	49,5%
93 SEINE-SAINT-DENIS	329	4,3%	4 131	53,7%
69 RHONE	226	2,9%	4 357	56,7%
59 NORD	197	2,6%	4 553	59,2%
13 BOUCHES-DU-RHONE	181	2,4%	4 734	61,6%
94 VAL-DE-MARNE	154	2,0%	4 888	63,6%
76 SEINE-MARITIME	147	1,9%	5 036	65,5%
67 BAS-RHIN	138	1,8%	5 174	67,3%
44 LOIRE-ATLANTIQUE	137	1,8%	5 312	69,1%
33 GIRONDE	124	1,6%	5 436	70,7%
45 LOIRET	122	1,6%	5 558	72,3%
34 HERAULT	118	1,5%	5 677	73,9%
31 HAUTE-GARONNE	95	1,2%	5 772	75,1%
35 ILLE-ET-VILAINE	93	1,2%	5 865	76,3%
29 FINISTERE	92	1,2%	5 958	77,5%
62 PAS-DE-CALAIS	82	1,1%	6 040	78,6%
78 YVELINES	81	1,1%	6 121	79,6%
97 DOM	73	1,0%	6 194	80,6%
49 MAINE-ET-LOIRE	67	0,9%	6 262	81,5%
83 VAR	64	0,8%	6 326	82,3%
38 ISERE	60	0,8%	6 386	83,1%
51 MARNE	60	0,8%	6 446	83,9%

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

Sans surprise, nous retrouvons les principaux bassins d'emplois que nous avons déjà identifiés, à savoir l'Île de France, les Deux-Sèvres, la Sarthe, le Rhône, le Nord, les Bouches du Rhône. A noter qu'en ce qui concerne la Sarthe, au quatrième rang, il s'agit en réalité d'un phénomène conjoncturel de flux d'entrées correspondant à une compensation partielle des sorties importantes (mais au final avec une diminution des effectifs globaux) entre 1998 et 2003

Paris reste en tête par son nombre absolu de recrutements. Mais nous allons voir dans le chapitre suivant qu'il accuse en réalité la plus forte chute en pourcentage, durant la période de référence.

b) Evolution de 1998 à 2003

Tableau des départements en plus forte progression

Départements	1998	2003	écart
72 SARTHE	69	350	+281
93 SEINE-SAINT-DENIS	71	289	+218
69 RHONE	118	183	+65
45 LOIRET	30	92	+62
13 BOUCHES-DU-RHON E	91	149	+59
79 DEUX-SEVRES	326	382	+56
67 BAS-RHIN	48	92	+44
92 HAUTS-DE-SEINE	1 168	1 211	+43
44 LOIRE-ATLANTI QUE	69	112	+43
83 VAR	16	52	+36
29 FINISTERE	10	42	+33
34 HERAULT	47	73	+26
31 HAUTE-GARO NNE	52	78	+26
41 LOIR-ET-CHER	3	21	+18
97 DOM	24	40	+17
59 NORD	147	163	+16
63 PUY-DE-DO ME	13	28	+15
60 O ISE	26	40	+14
80 SOM ME	12	24	+12
38 ISERE	31	43	+12

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance - hors Groupama

La comparaison entre les départements ayant les plus fortes progressions et les plus fortes baisses, masquent de profonds bouleversements quant à l'évolution réelle de l'emploi survenue entre 1998 et 2003.

En effet, comme déjà indiqué précédemment, si Paris, par exemple, se situe au premier rang des recrutements en 2003 en nombre absolu, il accuse par rapport à 1998, la plus grande régression des embauches annuelles.

Tableau des départements en plus forte diminution

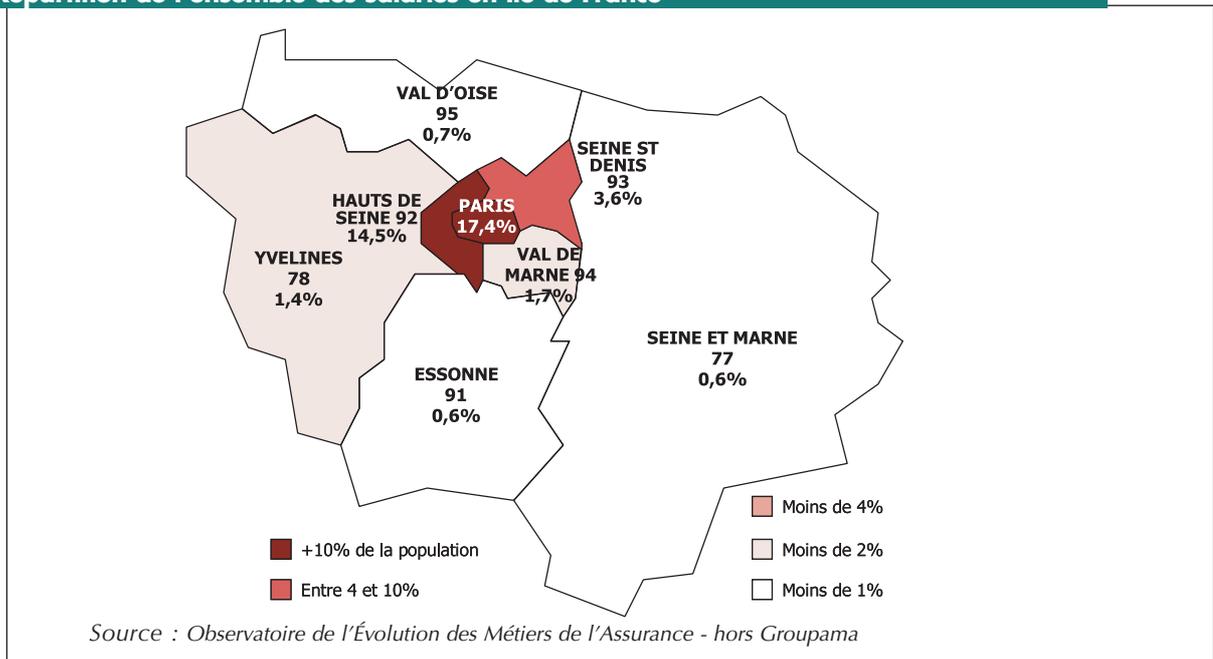
Départements	1998	2003	écart
16 CHARENTE	13	3	-10
14 CALVADOS	27	13	-14
3 ALLIER	28	12	-16
36 INDRE	24	5	-18
49 MAINE-ET-LOIRE	76	57	-19
77 SEINE-ET-MARNE	33	11	-22
2 AISNE	29	3	-26
94 VAL-DE-MARNE	129	94	-35
95 VAL-D'OISE	65	26	-39
78 YVELINES	149	81	-67
76 SEINE-MARITIME	189	121	-68
28 EURE-ET-LOIR	207	40	-167
75 PARIS	2 666	1 703	-962

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance - hors Groupama

D. Analyse du cas particulier de la région Ile-de-France

Premier bassin d'emplois, la région Ile-de-France (départements 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, et 95) a été marquée par de profonds bouleversements. Elle représente 56 300 personnes au 31/12/2003, soit 40,7% de la population des salariés des sociétés adhérentes à la FFSA ou au GEMA.

Répartition de l'ensemble des salariés en Ile de France



En effet, des changements conséquents de domiciliation départementale ont modifié la répartition géographique des effectifs liée en particulier aux mouvements des entreprises vers la banlieue parisienne. Ces migrations ont entraîné deux phénomènes : un transfert hors de Paris des populations en place, et des mouvements de recrutements nouveaux directement liés à la nouvelle localisation.

Evolution des effectifs en Ile de France entre 1998 et 2003

	ANNEE		
	1998	2003	% écart
93 SEINE-SAINT-DENIS	1,2%	3,4%	+191%
92 HAUTS-DE-SEINE	11,6%	16,1%	+39%
91 ESSONNE	0,8%	0,7%	-15%
78 YVELINES	1,9%	1,6%	-16%
95 VAL-D'OISE	1,0%	0,8%	-16%
77 SEINE-ET-MARNE	0,9%	0,7%	-16%
75 PARIS	24,9%	19,5%	-22%
94 VAL-DE-MARNE	2,6%	1,6%	-39%

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

En taux de progression, la Seine-Saint-Denis arrive en tête des évolutions en nombre d'emplois. Ceci est lié en particulier au transfert géographique d'un très grand groupe. Il faut cependant remarquer que cette évolution est plus spectaculaire en pourcentage de progression qu'en volume net d'emplois.

En volume et en emplois, la plus forte progression concerne le département des Hauts de Seine, son attractivité allant au-delà du pôle de La Défense. A terme, on peut penser que les prochains mouvements prévus en 2005 et 2006 de deux grandes entreprises sur ce territoire feront que d'ici à trois ans, les Hauts de Seine seront le premier département en emplois dans les assurances et dépasseront le nombre de salariés travaillant dans la capitale.

Deux départements marquent donc une forte régression supérieure à 20% : le Val de Marne avec -22%, mais surtout Paris avec une diminution de près de 40% des emplois domiciliés (avec une forte concentration de ces pertes dans le neuvième arrondissement). Sur le plan anecdotique, on peut considérer que les sociétés d'assurances qui avaient été les bâtisseurs institutionnels de la rénovation voulue par le Préfet Haussmann entre 1855 et 1865, tant pour la construction immobilière locative que de bureaux, clôturent ainsi un cycle historique...

E. Quelques pistes de réflexion pour poursuivre l'analyse territoriale

A travers l'analyse des évolutions de la localisation territoriale des salariés des entreprises de la FFSA ou du GEMA, nous constatons une diminution des effectifs "administratifs" au profit de salariés tournés vers des activités commerciales de type "relation-client". Ce mouvement se traduit par un transfert et un développement de l'emploi, vers les départements hors de l'Île-de-France (et hors de Paris), notamment par le développement de plates-formes de services et de vente.

Le constat que nous venons de dresser à travers l'analyse de la répartition territoriale des seuls salariés travaillant dans les sociétés adhérentes à la FFSA ou au GEMA, n'est qu'une première photographie partielle de l'activité de l'industrie des assurances au sens large.

Pour avoir une dimension réelle des emplois liés à l'assurance, notamment en matière de distribution commerciale, il faudrait prendre en compte les Agents Généraux et leurs salariés qui ont géographiquement une activité "provinciale", dans les villes moyennes et rurales, et qui représentent un total de 41 200 emplois répartis en 13 200 Agents Généraux et 28 000 collaborateurs (Source AGEA).

Il conviendrait aussi d'intégrer les courtiers et leurs collaborateurs qui représentent 19 800 salariés, qui ont généralement une activité plus urbaine. On peut s'interroger aussi sur la prise en compte des activités commerciales de vente aux guichets des bancassureurs dont les salariés figurent dans la convention collective de la banque.

Une compilation de l'ensemble de ces acteurs permettrait d'avoir une vision plus exhaustive de la contribution sur l'ensemble du territoire national (en particulier dans chacune des régions) des emplois liés aux activités de l'assurance.

Ce document, comme nous l'avons dit en liminaire, ne constitue qu'une première contribution à une analyse plus globale et nous entendons poursuivre notre propre champ d'investigation : par une ventilation plus précise par métier, sous-familles commerciales, répartition hommes/femmes, âge, diplômes, etc¹. La connaissance de ces éléments peuvent se révéler d'une certaine importance pour la réflexion engagée sur la formation professionnelle par rapport aux lieux de formations, aux débouchés, à la mobilité professionnelle et géographique.

D'ores et déjà, on peut considérer qu'en ce qui concerne les BTS, notamment de type "action commerciale", la création d'emplois en province à travers la mise en place de plates-formes de vente, le développement de bureaux locaux, peut offrir des débouchés régionaux aux jeunes étudiants. En ce qui concerne les Bac+5, et à partir des premiers sondages que nous avons pu faire, la mobilité géographique tournée vers les emplois à forte compétence, reste concentrée dans les sièges sociaux et les bassins d'emplois dominants, notamment en Île-de-France et dans le bassin Niortais.

En ce qui concerne les cadres et les experts, l'approche territoriale, au-delà de l'intérêt incontournable de la dimension hexagonale, pourrait s'avérer pertinente par une ouverture à une réflexion européenne...

¹ A titre indicatif vous trouverez en annexe :
- le taux de cadres par département,
- et le taux de féminisation par département.

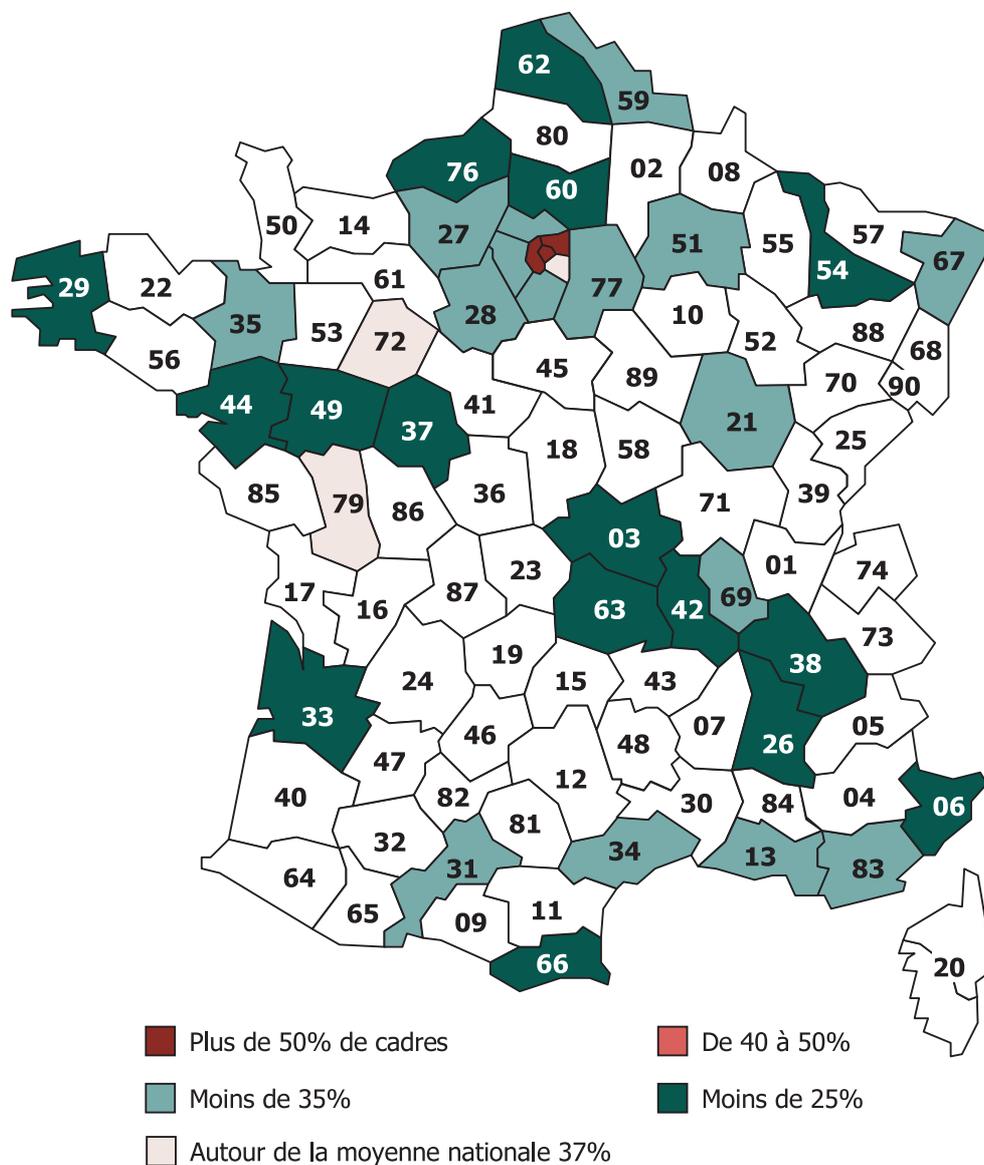
En matière d'analyse des débouchés de formations, les offres d'emplois liées aux réseaux d'agents généraux et courtiers, ne peuvent non plus être négligées.

La mise en place du suivi de la formation, dans le cadre de l'Accord professionnel sur la formation signé par les partenaires sociaux de la profession, en lien avec Opcassur (Organisme Paritaire Collecteur Agréé de l'Assurance) et en relation avec le groupe ENAss-AEA (Ecole Nationale d'Assurance - Association pour l'Enseignement de l'Assurance), pourra permettre d'affiner les indicateurs, et peut être de mettre en place un certain suivi des jeunes diplômés en matière d'insertion et d'évolution de carrière.

Par ailleurs, la constitution prévisible d'observatoires prospectifs des métiers et des compétences, telle que prévue par la Loi du 4 mai 2004, au niveau des agents généraux, des courtiers, par la détermination d'indicateurs communs convergents d'enquête, pourrait peut-être permettre de créer des agrégats facilitant un suivi "formation - emploi", tant au niveau de la branche professionnelle qu'au niveau des territoires et des régions.

F. Annexe

Taux de cadres par département pour la population administrative

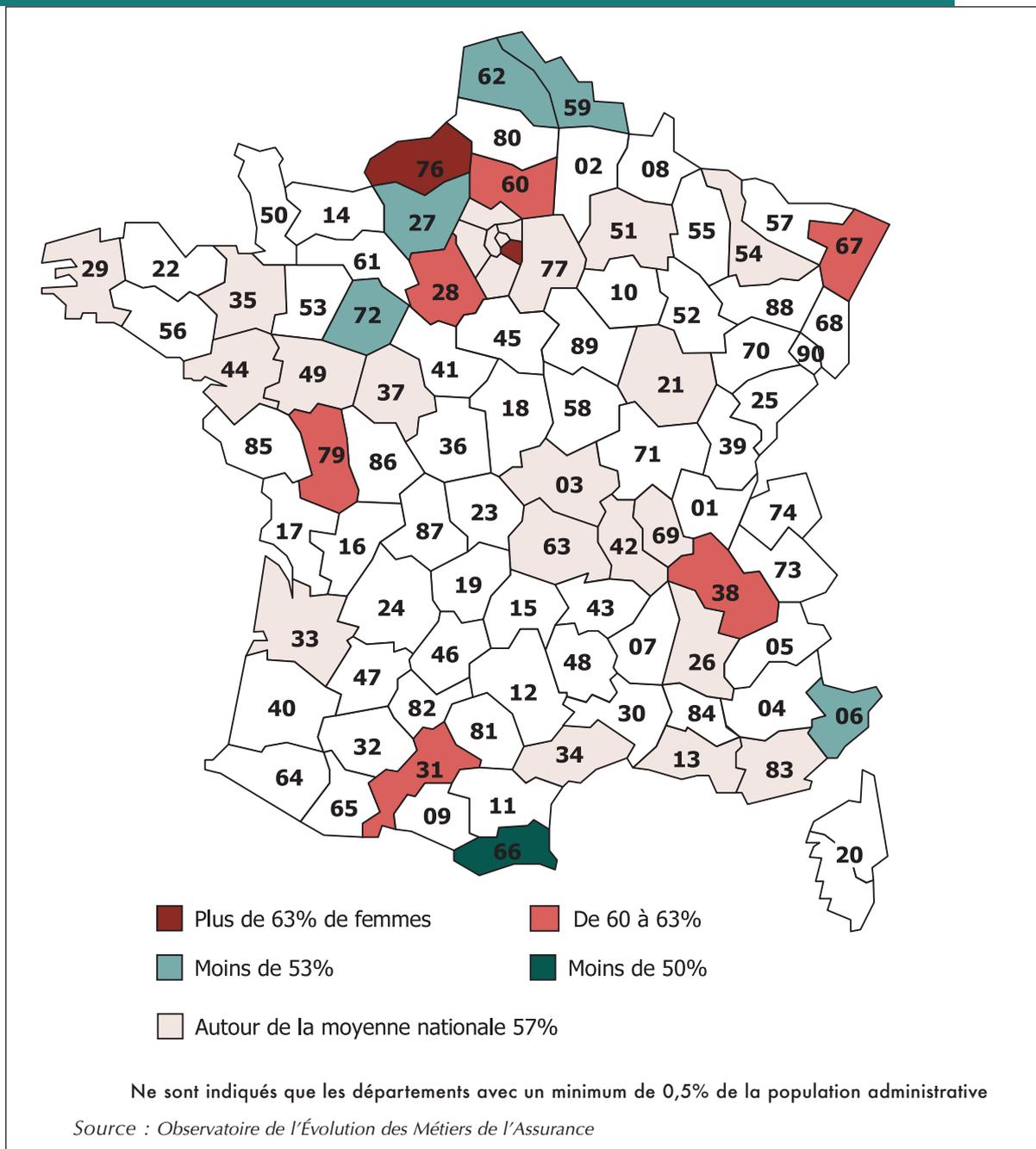


Ne sont indiqués que les départements avec un minimum de 0,5% de la population administrative

Source : Observatoire de l'Évolution des Métiers de l'Assurance

Cette carte permet de confirmer l'idée répandue que les salariés de Paris et de sa proche couronne, à l'exception du Val de Marne, sont plus souvent cadres que sur l'ensemble du territoire. Elle permet aussi de présenter la forte hétérogénéité des départements sur cette variable. En effet, la moyenne nationale du taux de cadres (37%) est seulement dépassée de manière significative dans trois départements (Paris, Seine-Saint-Denis, et les Hauts de Seine), qui regroupent les effectifs les plus nombreux et les sièges sociaux. Ces taux sont près de trois fois supérieurs aux départements les moins qualifiés. Le lien entre le statut cadre et le niveau d'études semble être vérifié.

Taux de féminisation par département pour la population administrative



Par rapport à la moyenne nationale de 57% de femmes dans la population administrative (au sens des conventions collectives), les écarts entre départements sont peu nombreux. Seulement huit départements dépassent significativement la moyenne nationale, dont deux (Seine Maritime, et Val de Marne) avec un taux de féminisation plus de cinq points supérieurs.

Les départements avec moins de 500 salariés (non représentés sur cette carte) sont souvent moins féminisés.

Signalons enfin que les départements d'Outre-Mer (DOM) ont un taux de féminisation (60%) supérieur à la moyenne (57%).

ETUDES DISPONIBLES

Sur simple demande à l'Observatoire

Contacteur Arlette Coussot : Tél : 01 53 32 24 12 - Fax : 01 53 32 24 15

observatoire@obs.gpsa.fr – site : www.metiers-assurance.org

RAPPORTS DE L'OBSERVATOIRE SUR LES METIERS DES SALAIRES DE L'ASSURANCE : description de la population globale des salariés des entreprises d'assurance par famille et sous-familles de métiers

- ROMA 2004 - données sociales au 31/12/2003
- ROMA 2003 - données sociales au 31/12/2002
- ROMA 2002 - données sociales au 31/12/2001
- ROMA 2001 - données sociales au 31/12/2000
- ROMA 2000 - données sociales au 31/12/1999
- ROMA 1999 - données sociales au 31/12/1998
- ROMA 1998 - données sociales au 31/12/1997
- ROMA 1997 - données sociales au 31/12/1996

"BAROMETRE " DE L'EVOLUTION DES METIERS ET DES COMPETENCES DE L'ASSURANCE :

- Baromètre n°4 (juin 2004)
- Baromètre n°3 (juin 2003)
- Baromètre n°2 (juin 2002)
- 1er baromètre (mai 2001)
- Etude prospective et baromètre de l'évolution des métiers et des compétences de l'assurance à l'horizon 2005 (mai 2000)

ETUDES METIERS :

- Les métiers des ressources humaines : "du facteur travail" au "capital humain" (octobre 2003)
- Les métiers de l'informatique et des télécommunications :
"pénurie des ressources : mythe ou réalité ? (octobre 2002)
- Les métiers du marketing : "d'une activité à un métier" (juin 2002)
- Les métiers de l'indemnisation et du règlement des sinistres :
"de la rédaction à la télégestion" (mai 2001)
- Les métiers de la comptabilité et du contrôle de gestion (mars 2001)
- Le métier de souscripteur grands risques internationaux d'entreprises (mai 2000)
- Les métiers de l'actuariat et des études statistiques (février 2000)
- Les métiers du secrétariat-assistanat (avril 1999)
- Les métiers de la formation (février 1999)
- Les métiers de la santé (février 1998)
- L'inspecteur régleur (février 1998)
- Le téléacteur dans l'assurance (février 1998)

ETUDES ET DOCUMENTS : EVOLUTION DES FAMILLES DE METIERS

- Première contribution à l'analyse de la place des femmes dans l'assurance (décembre 2004)
- Les métiers de l'assurance - Les référentiels des métiers cadres, en collaboration avec l'Apec (juin 2004)
- Les quadras d'aujourd'hui... quinquas de demain ? Essai d'analyse des conséquences du redressement de l'âge de cessation d'activité sur l'employabilité des salariés de l'assurance (décembre 2003)
- Le choc démographique : vers un déficit de cadres...? ou une autre politique de l'âge ! (décembre 2002)
- Métiers et formations des salariés handicapés dans l'assurance (juillet 2000)
- Du vieillissement au renouvellement (novembre 1998)

A PARAITRE

- Etude sur l'impact des technologies sur les métiers de l'assurance (2005)
- Baromètre n°5 (juin 2005)
- Les métiers des commerciaux (2006)



Gérard LOBJEOIS
Secrétaire Général
01 53 32 25 07

Norbert GIRARD
Chargé de Mission
01 53 32 24 16

Nathalie ORLACH
Nicolas DEPRET
Chargés d'Études Statistiques
01 53 32 25 08

Arlette COUSSOT
Assistante
01 53 32 24 12